

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
C.C.A.S.



N°	2024	006
----	------	-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA
COMMUNE DE BOISSY SOUS SAINT YON
91 790

DATE DE CONVOCATION

19 JANVIER 2024

PUBLICATION FAITE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	11
PRESENTS	10
VOTANTS	10

OBJET :

ELECTION DES MEMBRES
REPRESENTANTS A LA
COMMISSION
PERMANENTE
D'ATTRIBUTION DES
AIDES FACULTATIVES

L'an deux mil vingt quatre

Le vingt-trois janvier à dix-huit heure trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Monsieur Pichon Jean-Marc

Etaient présents Etaient présents : Mme Claire CAZADE-SAADA, M. Raoul
SAADA, Mme Christine DUCHOSAL, Mme Anne-Marie PEDRONO, Mme
Renée MARCHAIS, Mme Marie-Christine FRANCOIS, M. Eric DELAME,
Mme Nicole PERRIER, M. Bernard BERRUEE

Absent représenté :

Absente Excusée : Mme Sophie BLAIZE

Absente :

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame AJIB est nommée secrétaire de séance.

Considérant que la commission permanente est présidée par la vice-présidente
nommée par le président et que le nombre de membres est fixé à 6
administrateurs (membres élus et membres nommés) désignés par le conseil
d'administration. Elle est composée à parité par 3 membres élus et 3 membres
nommés. Il est demandé au conseil d'administration de voter pour les membres
représentants.

Le Conseil d'Administration,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'action sociale et des familles,

VU la délibération N°2024-005 fixant la création de la commission permanente

VU le règlement intérieur du conseil d'administration et notamment l'article 20

Les candidatures en qualité de membres représentants parmi les membres élus
au conseil d'administration sont les suivantes :

- Mme DUCHOSAL Christine
- Mme BLAIZE Sophie
- Mme PEDRONO Anne-Marie

Les candidatures en qualité de membres représentants parmi les membres nommés au conseil d'administration sont les suivantes :

- Mme MARCHAIS Renée
- Mme PERRIER Nicole
- Mme FRANCOIS Marie-Christine

DECIDE de procéder à la désignation des membres de la commission permanente au vote à main levée

DESIGNE les administrateurs de la commission permanente comme suit :

Mme CAZADE SAADA Claire, Présidente de la commission

6 administrateurs :

- Mme DUCHOSAL Christine
- Mme BLAIZE Sophie
- Mme PEDRONO Anne-Marie
- Mme MARCHAIS Renée
- Mme PERRIER Nicole
- Mme FRANCOIS Marie-Christine

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Président du CCAS
Jean-Marc PICHON

